

24 janvier 2012

12.307

Question Patrice Zürcher**JUNE.CH**

Une convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les républiques et cantons du Jura et de Neuchâtel est actuellement étudiée.

Un chef de projet engagé par le DJSF, sous la compétence du Conseil d'Etat, semble étudier la faisabilité d'une fusion entre les polices des républiques et cantons du Jura et de Neuchâtel.

D'autres rapprochements se sont également manifestés ces derniers temps entre ces deux républiques et cantons.

Il s'agit de jalons importants pour l'avenir de notre République et Canton:

- Le Conseil d'Etat envisage-t-il d'associer le Grand Conseil à sa réflexion concernant les collaborations futures entre nos deux républiques et cantons?
- Un débat va-t-il avoir lieu, afin de déterminer si le Conseil d'Etat fait bonne route en préparant une multitude d'accords de collaboration ou des fusions de services avec la République et Canton du Jura?

Vu l'importance des options sur lesquelles travaille actuellement le gouvernement pour l'avenir de notre République et Canton, il serait judicieux que le parlement soit associé dès à présent, à tout le moins informé.